

# PIERRE GRAMAGE

## Avocat au barreau de Bordeaux

<mailto:pgramage@altairavocats.com>

## Bio

Après des études à Montpellier, Pierre intègre en 1988 le bureau Fidal à Casablanca au Maroc, où il suit un portefeuille de groupes majoritairement internationaux, dans leur implantation ou leur développement en Afrique du Nord. Après quelques années à la direction régionale de Fidal à Bordeaux, au sein du service « sociétés », Pierre prête serment en 1993 avant de créer son cabinet en 1994. En 2009, il fonde avec d'autres confrères EXEME à Bordeaux. Début 2017, il rejoint Brunswick Avocats en qualité d'associé à Bordeaux. Il est inscrit au Barreau de Bordeaux.

Pierre cofonde, au 1er janvier 2019, Altaïr Avocats.

Il pratique le droit des sociétés avec une expertise spécifique sur les opérations de capital-investissement et de fusion-acquisition à destination des ETI, PME et des jeunes pousses, mais également des fonds d'investissements et des institutions financières.

Pierre est ancien Vice-Bâtonnier de l'Ordre des Avocats à la Cour de Bordeaux et fondateur de l'incubateur du Barreau de Bordeaux. Il a été par ailleurs vice-président du réseau international d'avocats GESICA et président régional de l'ACE (Avocats Conseils d'Entreprises).

Pierre est également investi dans la société civile : ancien président et toujours membre du club APM (Association pour le Progrès du Management) Bordeaux Grand Large, ainsi qu'ambassadeur des Apprentis d'Auteuil.

## Langues

- Français
- Anglais

## Expertises

- Corporate
- Fusions acquisitions
- Joint venture
- Capital investissement
- LBO

## Deals, Publications et Séminaires :

- Accompagnement des fondatrices de **L'Atelier d'Amaya** dans leur association avec **Vendis Capital**.
- Conseil des actionnaires de **Biomen Distribution** dans le cadre d'une opération financière avec **Vespa Capital**.
- Accompagnement de la société **HDV** et de ses fondateurs dans le cadre d'un OBO.
- Conseil d'**Arkéa capital, BNP Paribas développement, GSO**, dans le cadre d'un investissement au capital de la société **Néméa**.
- Conseil de **FA DIESE, Paris région venture fund** dans le cadre de la cession de leur participation au sein de la société **Comiteo** à **Natixis**.
- Accompagnement des fondateurs dans le cadre de la cession de la société **Vidimus** au groupe **Nicollin**.
- Conseil de la **Scop/Scic APTIC** dans le cadre d'une levée de fonds souscrite par l'État, la **MAIF, le crédit coopératif, France active, Socoden et le fond Ecofi**.